



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

Monsieur Sébastien Nadeau, maire
Madame Nathalie Ayotte
Monsieur Jonathan Gariépy
Monsieur François Moreau
Monsieur Michel Gagnon

Monsieur Olivier Provost-Vanier
Madame Nicole Martel
Madame Audrey Renaud
Madame Manon St-Hilaire

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames,
Messieurs,

Monsieur Sébastien Nadeau, maire, vous convoque à une séance extraordinaire du conseil municipal, le 21^e jour du mois de mai 2026, à **17 h 00** à la salle belvédère au complexe municipal (781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord) et il sera pris en considération les sujets suivants :

1000 RESSOURCES ADMINISTRATIVES

- 1.1 Constatation de la régularité de l'avis de convocation
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2000 RESSOURCES LÉGALES ET JURIDIQUES

- 2.1 Règlement 300-77-2026 modifiant le règlement 300-2015 relatif au zonage de la Ville de L'Assomption - adoption du règlement
- 2.2 Entente prêt de services policiers dans le cadre du programme Accès Tabac- Sûreté du Québec - autorisation de signature
- 2.3 Achat de véhicules légers - mandat du CAG - autorisation de financement pour le Service de police
- 2.4 Autorisation au chef de division de l'approvisionnement de lancement d'appels d'offres et/ou avis d'intérêt ou négociation gré à gré aux fins de solliciter le marché

9000 URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 9.1 Demande en regard des plans d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA) du territoire de la Ville de L'Assomption - 675, rue Marsolais
- Période de questions portant sur les sujets à l'ordre du jour
- Levée de la séance

Jean-Michel Frédérick
Greffier et avocat